

Résister à la commercialisation de l'eau

L'accès à une eau saine et à coût abordable est un droit fondamental. Le Canada doit protéger ses sources d'approvisionnement en eau, les emplois de son secteur public et ses services. Nous devons aussi protéger notre droit à une eau saine et insister sur le fait que l'eau est une ressource publique précieuse.

Il est primordial de comprendre le processus de commercialisation et de privatisation de l'eau. L'exportation d'eau en vrac, l'embouteillage de l'eau, la destruction de l'environnement, les accords commerciaux et la sous-traitance sont toutes des menaces qui pèsent sur l'eau publique et les sources d'eau de la collectivité.

Les employés du secteur public doivent protéger l'eau

Les sources d'eau potable deviennent de plus en plus rares. Les Nord-Américains étant de grands consommateurs d'eau, beaucoup de gens craignent des pénuries pour l'avenir.

Les entreprises considèrent l'eau comme un produit qui peut être soumis à la loi de l'offre et de la demande. Elles veulent prendre le contrôle des réseaux publics d'eau et les transformer en projets privés à but lucratif.

Depuis quelques années, trop de gens, dans les villes et les municipalités de tout le pays, ont dû faire bouillir leur eau avant de la boire. Certaines

collectivités des Premières nations ont dû être évacuées pour éviter les maladies causées par une eau insalubre.

Il est urgent d'améliorer nos installations et nos services d'eau et ce sont les travailleurs du secteur public qui sont les mieux placés pour le faire.

Pourquoi les services d'eau sont-ils mûrs pour la privatisation ?

- Au cours des 15 prochaines années, les infrastructures de l'eau et des eaux usées du Canada auront besoin d'un investissement de dizaines de milliards de dollars. L'entretien des réseaux d'aqueduc a été remis à plus tard – mais un jour ou l'autre, il faudra faire face à la musique.
- Les gouvernements fédéral et provinciaux n'ont pas fait leur part. Ils ont obligé les municipalités à réduire leurs budgets, les rendant ainsi vulnérables à la privatisation.
- Les multinationales de l'eau veulent profiter de la situation. Elles s'amènent en ville en offrant de financer et d'exploiter les services et les infrastructures de l'eau par la conclusion de partenariats public-privé (PPP).

- Les faits, au Canada, aux États-Unis, en France et dans d'autres pays, démontrent qu'une fois les services d'aqueduc et de traitement des eaux usées privatisés, la responsabilité à l'égard du public et la transparence disparaissent, les tarifs de l'eau augmentent, les droits des grandes entreprises prennent le pas sur ceux des collectivités et les accords de commerce internationaux favorisent l'exploitation par les grandes entreprises.

Quelle est la situation d'ensemble ?

- Notre eau est régie par une mosaïque de lois provinciales disparates qui ne garantissent pas à tous les Canadiens l'accès à une eau de grande qualité. Le gouvernement fédéral doit établir et appliquer des normes nationales pour l'eau.
- Le gouvernement fédéral doit créer un programme de prêts à faible taux d'intérêt pour les infrastructures d'aqueduc et de traitement des eaux usées. Sans soutien du fédéral, les municipalités s'exposent à l'exploitation par des grandes entreprises dont le but est de contrôler et d'épuiser les réseaux hydriques.
- Il faut définir une politique fédérale claire pour l'eau, afin de protéger cette précieuse ressource et empêcher qu'elle ne soit exportée vers les États-Unis. Le gouvernement fédéral doit immédiatement interdire l'exportation de l'eau.
- Il est urgent de fournir des fonds aux communautés des Premières nations pour les aider à développer et à améliorer leurs réseaux d'aqueduc et d'égouts et à former des opérateurs locaux.

- Les villes et municipalités doivent adopter des règlements relatifs aux égouts pour restreindre le déversement de produits toxiques. Il faut des lois anti-pesticides strictes pour prévenir la contamination des eaux souterraines.
- Les infrastructures et les services de l'eau et des eaux usées doivent être financés, gérés et fournis publiquement.
- Les réseaux publics d'eau doivent être gérés de façon à respecter les droits des travailleurs et l'intérêt des citoyens. Les citoyens doivent pouvoir débattre des enjeux, avoir accès à leurs élus et avoir le droit d'en appeler des décisions sur le prix, la qualité et la conservation de l'eau et sur le renouvellement de ses infrastructures.
- Les municipalités du Canada doivent veiller à ce que les tarifs d'eau ne deviennent pas trop élevés pour les personnes à faible revenu. L'eau doit être à un coût abordable et être accessible pour tous les citoyens.

Allez sur www.scfp.ca/worldwaterday/ pour en savoir plus et connaître d'autres ressources.

cc*sepb491/mars 2006



Syndicat canadien de la fonction publique